



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 janvier 2000

**Désignation d'un délégué à la commission locale chargé de
l'évaluation des transferts de charges à la Communauté
d'Agglomération**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 7 Janvier 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 Janvier 2000

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Claude PAGES, Premier Adjoint au Maire

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Alain PAGE donne pouvoir à Mme Marie-Cécile MORISOT.

Excusés :

M. Bernard BELLEC, Maire

Conseillers :

Mme Christiane DRAPET, Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D200011

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 janvier 2000

Direction Générale

**Désignation d'un délégué à la commission locale chargé de
l'évaluation des transferts de charges à la Communauté
d'Agglomération**

Monsieur Claude PAGES, Premier Adjoint, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Conformément à la Loi n°99-586 du 12 Juillet 1999 article 86 chapitre IV, et un accord avec la Communauté d'Agglomération, il est proposé de constituer une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges entre les communes membres et la Communauté d'Agglomération de NIORT doit être créée.

Cette commission sera constituée par un membre de chaque Conseil Municipal des communes concernées et par les membres du bureau de la Communauté d'Agglomération.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- se prononcer en faveur de cette constitution.

- désigner M. Claude PAGES, premier Adjoint au Maire, pour siéger à la commission locale chargée de l'évaluation des transferts de charges à la Communauté d'Agglomération.

(M. Bernard BELLEC, Président de la Communauté d'Agglomération de Niort, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)